

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 04 NOVEMBRE 2015
SÉANCE ORDINAIRE

L'an deux mil quinze, le 04 novembre à 20h00, les membres composant le Conseil Municipal se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, en session ordinaire, sur la convocation de Madame le Maire en date du 29 octobre sous la présidence de Madame Geneviève THIL, Maire.

Présents : Mmes, Ms ICAME Christine, THIL Jean-Marc, SOUCHON Dominique, STEINMETZ Béatrice, GRIMMER Bernard, FRELIGER Henri, PHILIPPE René, FRANTZ Boris, HARSLEM Gérard.

Absente excusée : KUKOVICIC Céline (Procuration THIL Jean-Marc)

1) **TRAVAUX 2015/2016**

Le Maire informe le Conseil Municipal que la Commission des Travaux c'est réunie le 28 octobre 2015 pour étudier les devis concernant les travaux prévus à la mairie, à la Salle des Jeunes et à l'Eglise.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les choix des entreprises effectués par la commission des travaux comme suit :

a) **Ventilation église**

- pour la fourniture de l'extracteur la proposition de la Sté AVEC Ingénierie de Forbach pour un montant de 2 680 € HT
- pour la réalisation de l'installation la Sté ARVS de Ars/Moselle pour un montant de 4 941,00 € HT

b) **Toilettes Mairie – Salle des Jeunes**

- Pour la réfection la Sté FX Construction pour un montant de 4 500,00 € HT pour la mairie et 11 850,00 € HT pour la Salle des Jeunes

?

- Pour l'électricité STUCKEMANN Cédric pour un montant de 846,00 € HT
- Pour les portes la Menuiserie Regnier pour un montant de 932,00 € HT

c) **Construction d'un garage**

- Pour le bâtiment la Sté FX Construction pour un montant de 13 386,21 € HT

II) **Demande de subvention DETR**

Le Conseil Municipal fait une demande de subvention de dotation d'équipement des territoires ruraux pour la mise aux normes des toilettes de la Mairie, de la Salle des Jeunes et la création d'un parking à la mairie avec un emplacement handicapé.

Le montant estimatif des travaux est de 32 199,90€ HT.

Le complément de financement de ces travaux sera pris sur les fonds propres de la commune.

Le Conseil Municipal s'engage à ne pas commencer les travaux avant l'accord de subvention et délègue ses pouvoirs Madame le Maire pour signer les documents afférant à ce projet.

III) **Travaux ONF 2016**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité, les travaux d'exploitation et de débardage proposés par l'ONF pour un montant estimé de 10 883,83 € TTC.

IV) **Bulletin Municipal**

Le Conseil Municipal décide de reconduire le bulletin municipal pour l'année 2015, ce bulletin municipal sera surtout une rétrospective des différents évènements qui ont eu lieu dans la commune.

V) **Questions diverses**